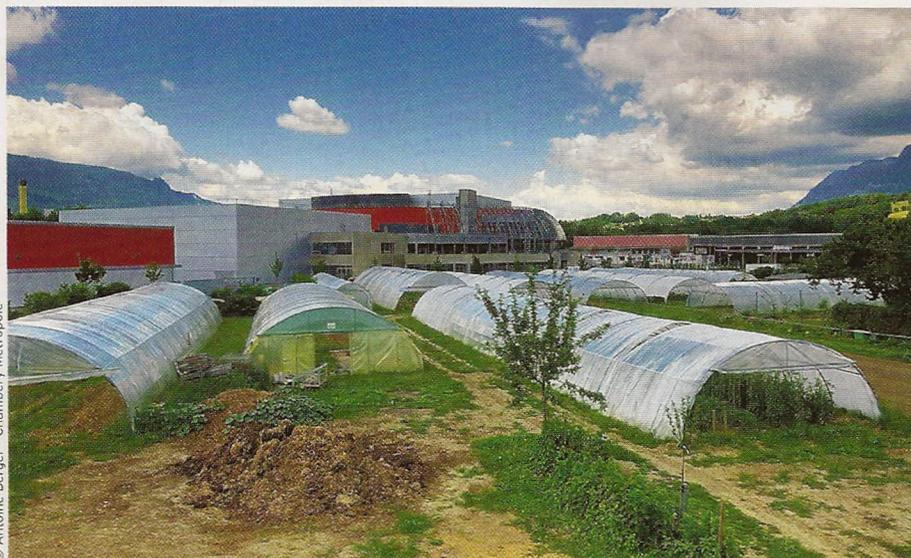


# Une stratégie de combat



© Antoine Berger - Chambéry Métropole

«J'ai essayé une volée de bois vert.» Gérard Leras (photo ci-dessous), conseiller spécial à la politique foncière dans l'équipe de Jean-Jack Queyranne, assume les violentes critiques que son texte a essuyées de la part des élus de droite. «On a parlé de texte politique et je ne refuse pas le terme. L'opposition libérale brandit le respect de la propriété privée et défend le principe du "laisser-faire". Nous assumons au contraire la volonté d'encadrer et d'intervenir, à une période où la pression foncière est de plus en plus forte.» L'élus écologiste a pu compter sur le soutien de Jean-Jack Queyranne et de son équipe.

Le président du Conseil régional a consacré une journée, à Voiron puis à Chambéry, à illustrer les enjeux d'un dossier sensible. «Le foncier est un bien commun, aujourd'hui consommé à grande

► La construction du Phare (en arrière-plan) a permis l'extension du marâcher.

vitesse, insiste le président : 3 000 hectares, 6 % des surfaces agricoles aménagées en dix ans. À ce rythme-là, il n'y a plus de terres cultivables dans 100 ans. Alors que dans trente ans, on nous annonce 1,3 million d'habitants de plus. Le nouveau texte fixe quatre priorités : préserver les espaces naturels et agricoles, lutter contre l'étalement urbain, combattre le déficit de logements, rééquilibrer les usages du sol en secteur de montagne.

## RENFORCER LES PARTENARIATS

De belles idées, mais comment les mettre en pratique ? En monnayant mieux ses financements, souvent indis-

pensables au bouclage des opérations. Le texte renforce les partenariats avec les établissements publics fonciers locaux, les collectivités, prévoit une convention d'objectifs avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), ainsi que le développement d'un centre d'échanges et de ressources sur le foncier en Rhône-Alpes.

À droite effectivement, on ne ménage pas ses critiques. C'est la Savoyarde Sylvie Cochet qui mène le combat. «Il faut être économe du foncier, tout le monde en convient, mais il existe déjà tout un arsenal d'outils pour cela : PLU, Scot, établissements publics fonciers, Safer, plans stratégiques d'aménagement et de développement ruraux... Laissons-les fonctionner, d'autant que les efforts commencent à porter leurs fruits. Depuis 2003, la consommation d'espaces agricoles diminue.» La conseillère régionale stigmatise également «une vision abstraite» : «Il faudrait "stopper la spéculation foncière en montagne et près des grands lacs", alors qu'il s'agit de créer des emplois, des services, des logements sociaux. Il faudrait réserver les espaces agricoles aux agriculteurs, mais faut-il aussi empêcher internet de repeupler des territoires désertés, ce dont bien des maires ruraux se félicitent?»

Agir sur le foncier est un travail de longue haleine. Jean-Jack Queyranne a pu le mesurer à Chambéry, où Louis Besson lui a expliqué que la décision de classer en zone d'aménagement différé le secteur de la Cassine avait été prise en 1994. Pour un chantier qui n'est pas encore ouvert. ■

Philippe Claret

## EN SAVOIR PLUS



## Une volonté mais peu de compétences

La Région n'est pas compétente stricto sensu dans le domaine de l'urbanisme : seules les communes et les intercommunalités ont le pouvoir d'accorder des autorisations. Mais elle est compétente en matière

► Gérard Leras.

d'aménagement du territoire, et c'est cette mission qu'elle revendique pour justifier une stratégie foncière très axée sur la préservation des espaces naturels et agricoles et la lutte contre la spéculation (notamment en zone de montagne, clairement montrée du doigt). Quels moyens pour atteindre ces objectifs ? Les subventions sont

dorénavant conditionnées au respect d'un certain nombre de règles. Et la Région va jouer de sa position de personne publique associée dans le cadre de l'élaboration de Scot et autres PLU. Les objectifs financiers sont plus flous, affichant notamment des "augmentations ciblées" des budgets agriculture et politique foncière. ■